

DANS LES DÉPARTEMENTS

A Lons-le-Saunier. — 2 victimes. — Dimanche soir, à six heures, dix personnes se trouvaient sur le pont, près des bains Jacquet, essayant de dégager des pièces de bois arrêtées contre l'unique pile, quand le pont s'écroula et tous tombèrent dans la Vallière.

Deux soldats et plusieurs autres hommes courageux, ont sauvé huit personnes, mais M^{me} Gilles, propriétaire des bains, et son jeune fils, de 18 ans, ont été emportés par le torrent. Leurs cadavres n'ont été retrouvés que le surlendemain.

Sur la ligne du chemin de fer de Champagnole à Lons-le-Saunier, le service des trains était interrompu par suite d'un éboulement près de Perrigny ; un train de secours a transbordé les voyageurs.

Perrigny (Jura). — *Tragique accident.* — Nous avons encore à signaler un triste accident qui a coûté la vie à deux personnes.

Mercredi, MM. Serrand et Buisson, de Perrigny, étaient allés pour le compte de M. Ramboz, marchand de bois, dans une coupe située entre Alèze et Reithouse, charger des chênes qu'ils devaient amener à la scierie de la Gravière, appartenant à M. Bernard, fabricant de meubles à Lons-le-Saunier.

Le chemin de desserte qu'ils suivaient au retour longe, lieudit *Au Creux*, est une sorte de ravin profond, ordinairement à sec, mais qui se trouvait alors rempli de 3 ou 4 mètres d'eau. Lorsque les charriots lourdement chargés arrivèrent à cet endroit dangereux, le chemin profondément raviné par les pluies s'effondra soudain, entraînant voitures, chevaux et conducteurs dans le ravin où ils disparurent submergés.

Ce n'est que le lendemain que, ne voyant pas revenir MM. Serrand et Buisson, on se mit à leur recherche, le chemin éboulé, une casquette et un sac d'avoine surnageant au-dessus de l'eau firent tout de suite penser à un accident dont on ne tarda pas à acquérir la triste certitude. Mais l'eau était si profonde que l'on dut à renoncer à toutes recherches immédiates. Vendredi l'eau ayant un peu baissé, M. Bertucat, de Perrigny, est parti avec une équipe de travailleurs pour retirer les corps des deux malheureuses victimes.

Buisson et Serrand sont tous deux mariés ; ils ont épousé les deux sœurs, Serrand est père de quatre enfants en bas âge.